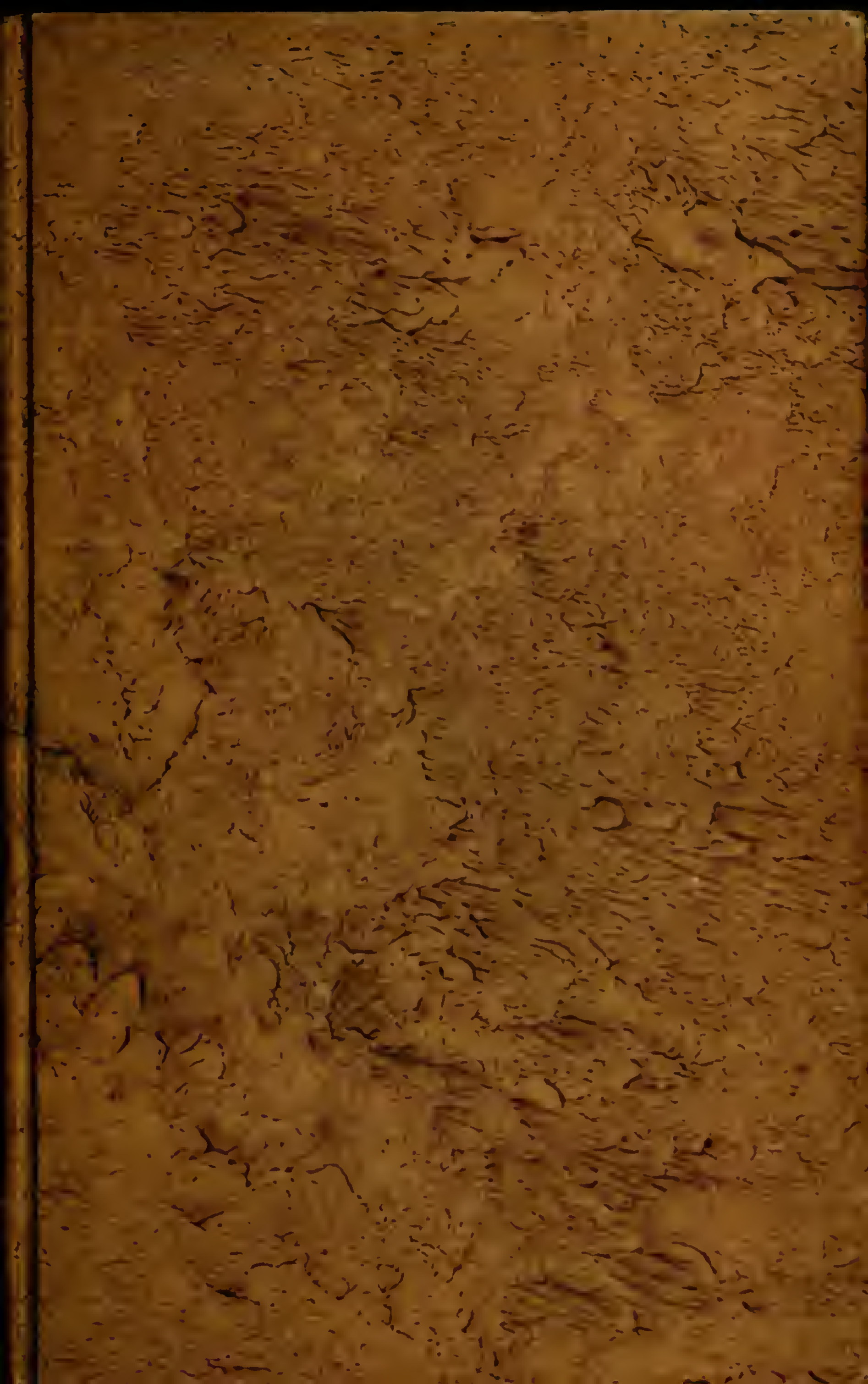


$20.—

AVIS
AUX PERES ET MERES,
SUR
L'INOCULATION
DE LA
PETITE VÉROLE;

PAR D. DELAROCHE, Médecin.

A PARIS,

Chez {
L'AUTEUR, rue Favart, N°. 427.
FUCHS, rue des Mathurins-Jacques.
CROULLEBOIS, même rue.
KONIG, quai des Augustins.
ROUSSEAU, rue Nicaise, maison Coigny, N°. 26.

De l'Imprimerie de ROUSSEAU, rue Nicaise, maison Coigny, N°. 26.

Ex dono et missu authoris
jan. 1801. tournon D.M.



INTRODUCTION.

La dernière épidémie de petite vérole qui a exercé tant de ravages dans une grande partie de la France, et qui, dans Paris seulement, a fait périr plus de quinze mille individus en moins de six mois, semble avoir enfin ouvert les yeux de bien des gens sur les avantages de l'Inoculation. Cette pratique salutaire, suivie depuis près d'un siècle, dans un pays voisin, avec un si brillant succès; adoptée à son exemple en divers lieux de l'Europe, avec des conséquences non moins heureuses; préconisée en France et ailleurs, par des philosophes et des Médecins du premier rang; fondée sur des faits évidens et incontestables; appuyée enfin sur des argumens auxquels on n'a jamais pu répondre: cette pratique, dis-je, nous étoit encore presque étrangère; et dans le centre des lumières et de la philosophie, elle n'avoit pu, jusqu'à ce jour, se débarrasser des entraves que lui opposoient l'ignorance, l'erreur, les plus absurdes préjugés. En vain a-t-on montré, d'un

côté, la septième partie de la population totale des pays où régnoit la petite vérole, tombant victime de cette maladie; et parmi ceux qui lui résistoient, une multitude d'individus défigurés, privés de la vue, ou affectés de mille autres maux; de l'autre, les inoculés n'éprouvant, au lieu d'une maladie horrible, qu'une indisposition généralement très-légère, bien moins meurtrière qu'aucune de celles qui attaquent ordinairement l'enfance, et qui est à-peu-près exempte des conséquences fâcheuses qu'on voit si souvent succéder à la petite vérole naturelle; en vain a-t-on établi ces vérités sur des calculs parfaitement authentiques, la grande multitude n'en a tenu aucun compte; et parmi le nombre toujours très-petit de ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, la plupart se sont mis l'esprit à la torture pour les obscurcir; ils leur ont opposé des faits faux ou défigurés, de vaines théories, des craintes et des suppositions destituées de tout fondement. Malgré leurs efforts, les yeux commencent enfin à s'ouvrir, et les exemples, à mesure qu'ils se mul-

tiplient, doivent avoir toujours plus d'imitateurs. Espérons que les esprits, entraînés par leur influence, s'accoutumeront à voir l'Inoculation sous son véritable point de vue ; que l'habitude en étendra peu à peu l'usage ; et qu'alors elle pourra devenir générale : car, qui ne sait que la coutume est le mobile le plus universel de la conduite des hommes, un mobile contre lequel la raison lutte toujours avec désavantage, tant qu'elle est réduite à ses propres forces, mais que le chef-d'œuvre de la politique et de la morale est de faire concourir avec elle? Que les amis de l'humanité, qui ont à cœur de répandre cette pratique salutaire, s'appliquent sur-tout à multiplier aux yeux du public les faits propres à en constater l'excellence, en inoculant ou en faisant inoculer tous les individus sur lesquels leur autorité, ou leurs exhortations, peuvent avoir assez d'influence pour l'obtenir; qu'ils soient bien persuadés qu'un exemple de cette nature fera plus d'effet que l'écrit le plus propre à porter la conviction, et que s'il n'a pas d'imitateurs immédiats, il ébran-

lera toujours plus ou moins ceux qui auront été à portée de le voir de près, quelle que fût auparavant leur opinion à cet égard.

D'après ces idées, je n'ai pu voir sans un plaisir mélé d'émotion, l'expérience qui vient d'être faite par ordre et sous l'autorité du gouvernement, sur vingt élèves du Prytanée, qui ont été inoculés à la fois, avec tout le succès qu'on pouvoit attendre de cette opération. Une semblable expérience faite aux yeux de toute la nation, ne peut qu'avoir la plus heureuse influence, en déterminant bien des parens à la répéter sur leurs enfans; elle sauvera la vie, nous osons l'assurer, à bien des individus que la petite vérole naturelle auroit moissonné tôt ou tard.

Mais il ne suffit pas de montrer les succès de l'Inoculation pour engager les parens à faire participer leurs enfans à ses avantages; il faut encore, autant qu'il est possible, la leur présenter dans toute sa simplicité, la séparer des accessoires inutiles dont on s'est plû à l'entourer; rendre, en un

mot, sa pratique aussi facile que le comporte sa nature.

Pères et Mères ! c'est pour remplir cette tâche que je vous adresse ce petit écrit ; puisse la manière dont je m'en acquitte déterminer quelques-uns de vous à user des moyens que vous avez tous entre les mains pour mettre vos enfans à l'abri du fléau le plus destructeur de l'espèce humaine ; et si ma façon de penser à ce sujet vous paroît différer de celle de beaucoup de praticiens, qu'il me soit permis de vous dire que, voué depuis trente ans à la pratique de la Médecine, je n'ai jamais cessé de m'occuper de l'Inoculation, comme d'un des objets les plus importans de mon état, à raison du grand nombre de vies qu'elle peut conserver; que j'ai été à portée d'en observer la marche et les effets dans les pays où elle est pratiquée le plus généralement; que j'ai inoculé moi-même, chaque année, un nombre d'individus de tout âge, assez grand pour pouvoir compter sur les résultats généraux de ma propre expérience, et avec un succès assez complet pour me persuader qu'en

simplifiant la méthode, j'en ai plutôt augmenté que diminué les avantages; qu'enfin ma manière de voir à cet égard, est la même que celle des Inoculateurs anglois les plus distingués, dont je n'ai fait que confirmer, en tout point, la doctrine par mes observations.

AVIS

AVIS
AUX PERES ET MERES,
SUR
L'INOCULATION
DE LA
PETITE VÉROLE.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de l'Inoculation.

L'INOCULATION est une opération par laquelle on transmet artificiellement la contagion de la petite vérole à un individu qui n'a pas encore éprouvé cette maladie. Cette opération se pratique en faisant de quelque manière, ordinairement avec la pointe d'une lancette, une petite plaie à l'épiderme, et en appliquant sur la peau, ainsi mise à nud, une parcelle de pus variolique, frais ou desséché, ce qui suffit généralement pour produire, au bout de sept à huit jours, une inflam-

mation manifeste dans la partie de la peau où s'est faite l'insertion, de la fièvre, et une éruption plus ou moins considérable de boutons, en tout parfaitement semblables à ceux d'une petite vérole naturelle de l'espèce la plus bénigne.

A quoi tient cette bénignité particulière de la petite vérole inoculée ? Je l'ignore. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle a probablement quelque connexion avec la manière dont se font ici les développemens de la maladie. Dans les cas de contagion naturelle, le virus agit sous la forme de vapeur (1), et n'infecte aucune partie de

---

(1) Quelques médecins ont supposé et avancé ensuite comme un fait, que la petite vérole ne se communiquoit jamais que par le contact immédiat de la matière variolique et point du tout par le moyen de l'air. -- Cette opinion est également fausse et dangereuse. -- Elle est fausse, puisque nous savons que le pus variolique mis à dessein ou par hasard, en contact avec la peau, commence toujours par occasionner dans l'endroit où il l'a touchée une affection locale qui a un cours manifeste et déterminé ; et que la maladie produite de cette manière est presque constamment bénigne. 2°. Que dans beaucoup d'occasions l'infection de la petite vérole n'a pu se communiquer qu'à quelque distance du foyer d'où elle partoit. -- Haygarth cite

la surface du corps, d'une manière visible; avant le moment de l'éruption; au lieu que, dans la contagion artificielle, le pus variolique appliqué, en substance, sur quelque point de la peau, y détermine bientôt une inflammation sensible, un certain travail dont on suit les progrès à l'œil, et qui amène, dans un temps déterminé, tous les symptômes caractéristiques de la petite vérole. Mais, quant à la manière dont cette origine différente de la maladie, influe sur sa malignité, nous n'en avons aucune idée. Contentons-nous de savoir que la petite vérole inoculée est infiniment moins dangereuse que la naturelle, et sachons nous prévaloir de ce fait pour notre avantage et pour celui des êtres qui nous sont chers.

Si nous consultons les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, nous en trouverons beaucoup qui ne sont point embarrassés à rendre compte de cette différence. Suivant

---

quelques faits qui mettent la chose hors de doute, et j'en ai vu aussi qui la constatent d'une manière non moins certaine.

On comprend aisément que cette manière de voir sur le mode d'infection ne s'accréditeroit pas sans danger.

eux, la petite vérole, toujours bénigne quand elle affecte un corps sain, s'éloigne de ce caractère et devient fâcheuse, lorsqu'elle tombe sur un sujet mal disposé. Mille et mille circonstances peuvent occasionner cette disposition défavorable : tantôt ce sont des altérations dans les humeurs qui reconnoissent une multitude de causes, tantôt des affections accidentelles qui, venant à concourir avec le principe de la petite vérole, peuvent dénaturer cette maladie et la rendre funeste. En préparant le sujet qu'on veut inoculer, en combattant les dispositions morbifiques des humeurs par des médicamens appropriés à leurs diverses altérations et par un régime bien ordonné ; en écartant, à l'avance, toutes les circonstances qui pourroient être nuisibles, et en choisissant le moment le plus favorable, on met de son côté toutes les chances qui peuvent rendre la petite vérole heureuse, et il n'est pas étonnant que le succès réponde aux soins qu'on s'est donné pour l'obtenir.

Cette manière de raisonner est bien naturelle ; elle a dû être celle des premiers inoculateurs ; elle est faite pour séduire tous ceux qui n'ont pas été appelés à observer

par eux-mêmes la marche des petites véroles naturelle et artificielle ; mais elle devroit depuis long-temps être proscrite par tous les gens de l'art qui ont adopté l'Inoculation. Car, s'ils ont observé la nature, ils ont vu qu'à l'exception d'un très-petit nombre de circonstances faciles à reconnoître, l'art a bien peu de moyens pour changer la disposition des corps relative à la petite vérole, et que les individus les mieux préparés, posés dans les circonstances qu'on regarde comme les plus favorables, lorsqu'ils ont été atteints de la petite vérole naturelle, n'étoient pas beaucoup plus épargnés par cette maladie que ceux pour lesquels on n'avoit pris aucune précaution de cette nature : tandis que le bienfait de l'Inoculation est à-peu-près le même pour les individus pris au hasard et sans aucune espèce de préparation, que pour ceux qui ont été le mieux préparés. Les actes d'Edimbourg font foi que, dans une épidémie très-générale de la petite vérole, on avoit préparé avec beaucoup de soin, un grand nombre d'enfans qui n'avoient pas eu cette maladie, afin d'en diminuer les dangers quand la contagion les atteindroit, mais que l'on

n'en avoit observé aucun avantage, la petite vérole ne s'étant pas montrée moins fâcheuse pour ces individus que pour les autres. On a vu, au contraire, dans plus d'une occasion, qu'au milieu des épidémies les plus désastreuses, des bienfaiteurs de l'humanité ont inoculé un plus ou moins grand nombre de sujets susceptibles d'infection, sans aucune préparation préalable, et qu'ils les ont sauvés presque tous.

Je dis presque tous, car il faut l'avouer, la petite vérole inoculée n'est pas toujours bénigne, et le naturel destructeur de la maladie se manifeste quelquefois malgré le préservatif. Mais s'il est vrai que l'on voit, de temps en temps, périr un individu à la suite de l'Inoculation, faut-il en conclure qu'on a eu tort de l'inoculer et condamner cette pratique comme dangereuse? Donnons quelques momens à l'examen de cette question, qui est de la plus haute importance.

CHAPITRE II.

De la mortalité de la petite vérole inoculée.

LA médecine, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, n'offre à l'humanité,

soit comme remède contre les maux actuels, soit comme préservatif contre ceux auxquels elle peut être exposée, aucun secours dont l'effet soit invariablement certain, et n'admette aucune exception. Le quinquina guérit la fièvre, la saignée est le spécifique contre les fluxions de poitrine ; ces remèdes cependant n'opèrent pas toujours la guérison qu'on en attendoit. Une vie sobre, active, tempérante est regardée comme le garant d'une santé ferme et inaltérable ; elle ne met pourtant pas toujours à l'abri des maux qu'on attribue généralement à un genre de vie opposé à celui-là. L'Inoculation préserve des dangers de la petite vérole naturelle ; mais, d'après les résultats que donnent les calculs faits sur des masses nombreuses d'inoculés, on voit que, sur quatre ou cinq cents de ceux-ci, on peut s'attendre à en voir périr un dans l'intervalle de temps qu'on regarde comme la période de la petite vérole.

Il suffit d'avoir bien étudié la nature de cette maladie pour se douter qu'il en doit être ainsi. Nous naissons presque tous avec une disposition à avoir la petite vérole ; mais cette disposition est bien différente

chez différens sujets. Chez les uns elle ne donne lieu qu'à une maladie des plus bénignes; chez d'autres elle produit la maladie la plus dégoûtante, en même-temps que la plus cruelle et la plus funeste. On peut dire même que parmi ceux qui y succombent, il y a de grandes différences quant à la malignité des symptômes, le principe de la vie étant éteint chez les uns dès l'invasion de la maladie, tandis que chez d'autres il lutte avec elle pendant un temps plus ou moins long. Or, cette disposition, qui tient à la constitution originaire, et que l'on voit se perpétuer dans les familles, est singulièrement tempérée par l'Inoculation; mais si elle est presqu'éteinte par ce préservatif chez ceux qui étoient destinés à avoir des petites véroles bénignes, elle se manifeste davantage chez ceux dont les parens en ont eu de fâcheuses. On la voit même dans les familles où la petite vérole a coutume d'être très-mauvaise, en occasionner chez les inoculés de plus ou moins abondantes, qui vont quelquefois jusqu'à se montrer à demi-confluentes, et même dans quelques cas, heureusement très-rares, produire des éruptions gangréneuses. Ainsi donc, quoique par l'Inoculation on puisse éluder ce principe morbifique,

morbifique, et substituer une petite vérole très-bénigne à celle qui auroit été mortelle sans ce secours, il y a des sujets chez qui la disposition naturelle est si fâcheuse, que quoique mitigée autant qu'elle peut l'être par l'Inoculation, elle est encore au-dessus de tous les efforts de l'art. Mais s'il se rencontre un ou deux sujets comme ceux-là sur mille, ce n'est point une raison pour ne pas inoculer, d'autant plus qu'on peut se tenir pour assuré que ces prétendus martyrs de l'Inoculation l'auroient été infailliblement de la petite vérole naturelle s'ils avoient contracté l'infection; et quelle probabilité y a-t-il qu'ils eussent pu s'en défendre, vu la multitude de voies par lesquelles la petite vérole se propage, et le peu de précautions que l'on prend généralement pour s'en garantir?

Voici une considération qui doit affoiblir encore la crainte du danger que l'on peut attribuer à l'Inoculation. Il est prouvé par les registres mortuaires de différentes villes que sur 400 enfans qui prennent la petite vérole naturelle, il y en a au moins 50 qui en meurent. D'un autre côté, sur 400 inoculés, à peine en meurt-il un. Or, sur 400 enfans pris au hasard, soit qu'on les inocule,

soit qu'on ne les inocule pas, il est plus que probable qu'il en doit mourir un dans l'espace d'un mois (temps que l'Inoculation met à parcourir ses périodes); car, en tout pays, sur 30 personnes, il en meurt une dans l'espace d'un an, et par conséquent une sur 360 dans l'espace d'un mois. L'Inoculation n'ajoute donc rien ou presque rien à la mortalité ordinaire des enfans, tandis que la petite vérole naturelle l'augmente au moins de quatorze ou quinze pour cent. Il est à présumer, d'après ce calcul, que souvent on attribue à l'Inoculation des morts occasionnées par des causes qui lui sont tout-à-fait étrangères; car il suffit qu'un enfant meure dans les trois ou quatre premières semaines après qu'il a été inoculé, et même beaucoup plus tard, pour qu'on attribue sa perte à la petite vérole, quoique cette maladie ne se soit montrée fâcheuse par aucun des caractères qui lui sont propres.

Ne dites donc point, Pères et Mères, qui êtes assez raisonnables pour savoir apprécier ce qui peut réellement faire le bien de vos enfans, ne dites pas, comme je l'ai trop souvent entendu, « je vois bien que l'Inocu-
» lation est utile à la plupart de ceux sur
» qui on la pratique; mais si mon fils étoit

» du nombre des malheureux, si je venois
» à le perdre en le faisant inoculer, je ne
» m'en consolerois pas ». Dites plutôt, si
vous aviez ce malheur : « le danger de la
» petite vérole inoculée est incomparable-
» ment moins grand que celui de la petite
» vérole naturelle. J'ai donc dû faire inocu-
» ler mon fils ; car s'il étoit mort de la
» petite vérole naturelle, je ne me console-
» rois pas de n'avoir pas usé du moyen que
» j'avois en main d'en diminuer pour lui le
» danger. J'ai fait à cet égard tout ce qui
» dépendoit de moi ; je n'ai rien à me re-
» procher. » Voilà de quelle manière doit
envisager la chose celui qui aime son enfant
pour lui-même, et qui sait faire le sacrifice
de sa sensibilité à tout ce qui peut lui être
avantageux. Mais il a encore, en pareil cas,
un autre motif de consolation, c'est, comme
nous venons de le voir, la certitude que
cet enfant auroit péri de la petite vérole
naturelle s'il avoit été à portée de l'infec-
tion, et la très-grande probabilité que cet
événement n'auroit pas été bien éloigné,
puisqu'il est de fait que sur douze enfans
de dix ans, il y en a onze qui ont déjà eu la
petite vérole.

Dira-t-on que cette facilité avec laquelle

les enfans contractent cette maladie tient à ce qu'on n'a pas usé des précautions nécessaires pour les préserver de la contagion ? Je ne doute pas que des parens très-attentifs ne puissent le plus souvent retarder de quelques années l'époque où leurs enfans en seront atteints; mais que gagneront-ils à cela, si dans l'âge où les enfans ne peuvent plus être surveillés avec la même exactitude, ils se trouvent exposés au même danger ? Et supposé, ce qui est à-peu-près impossible, qu'on réussisse à leur inspirer à cet égard assez de circonspection pour qu'ils pensent par eux-mêmes à se mettre à l'abri de l'infection, y a-t-il rien de plus triste, de plus pénible, de plus redoutable que cette crainte perpétuelle qui, à chaque épidémie, assiège ceux qui n'ont pas eu la petite vérole, qui les oblige à tant de privations pour la fuir, qui les met fréquemment dans l'impossibilité de remplir comme il faut leur place dans la société, qui leur inspire si souvent sur cet objet une frayeur exagérée, à un point presque ridicule, une pusillanimité qui fait le malheur de leur vie ?

L'Inoculation qui, en même-temps qu'elle met presque avec certitude à l'abri de tout le danger physique de la petite vérole, ga-

rantit pour toujours du mal moral de la craindre, n'est-elle pas un bienfait signalé de la Providence? Ne faut-il pas être en quelque sorte l'ennemi de ses propres enfans pour se refuser à les en faire jouir ?

CHAPITRE III.

Y a-t-il des précautions à prendre pour assurer le succès de l'Inoculation.

Nous avons déjà vu que cette question étoit décidée affirmativement par la plupart des inoculateurs, qui regardent l'utilité de l'Inoculation comme tenant en grande partie à une suite de préparations rédigées par eux en systême, qui ont même été jusqu'à avancer que si l'Inoculation avoit quelquefois des suites funestes, on pouvoit hardiment attribuer ces accidens à l'impéritie de ceux qui l'avoient gouvernée. De semblables opinions répandues dans le public ne peuvent qu'effrayer les esprits sur la pratique de cette opération, rendre les parens craintifs sur le choix d'un inoculateur, et les jeter dans une indécision plus ou moins prolongée, pendant laquelle ils seront exposés à se laisser dévancer par la petite vérole naturelle, qui traînera peut-être à sa

suite tous les maux dont ils désiroient de se mettre à l'abri ?

J'ouvre un traité sur l'Inoculation, publié très-récemment, et j'y trouve indiquée une longue série de précautions à prendre et de pratiques à observer, systématiquement divisée et subdivisée, de manière, suivant l'intention de l'auteur, à n'omettre aucun cas possible. Cet auteur considère la préparation des sujets à inoculer sous trois points de vue ; ou ils sont trop foibles, et il faut les fortifier ; ou ils sont trop forts, et il faut les affoiblir ; ou ils sont malades, et il faut les guérir. Il entre à chaque article dans beaucoup de détails ; il y en a même dans ces instructions plus qu'il n'en faut pour inquiéter les parens qui ont des enfans à inoculer. Cependant, comme quelques-uns pourroient se livrer à trop de sécurité, et croire que leurs enfans ne se trouvent dans aucun des cas dont il fait mention, il a soin de les avertir que quelque bien portant que paroisse un sujet, ce n'est pas une raison pour ne pas le préparer ; car, dit-il, comment s'assurer qu'il n'a pas quelque principe éloigné ou prochain de maladie qui peut compliquer l'effet de l'Inoculation ? Et cependant il ne nous indique pas l'es-

pèce de préparation qui convient aux sujets ainsi disposés. Médecin téméraire! avez-vous donc des moyens pour combattre efficacement une disposition morbifique dont vous ne connoissez ni la nature ni l'espèce? ou bien votre intention seroit-elle de vous jouer de la crédulité du vulgaire des lecteurs, et de leur inspirer des craintes pour les mettre par-là dans votre dépendance?

A entendre bien des Inoculateurs, on seroit porté à croire qu'en donnant leurs directions pour la pratique de l'Inoculation, c'est eux-mêmes qu'ils ont en vue, plutôt que leurs inoculés. Jaloux à l'excès de leur réputation, ainsi que du succès d'une pratique à laquelle ils ont accordé leur assentiment, ils ne veulent inoculer que les sujets qui se trouvent dans les circonstances supposées les plus propres à favoriser cette opération; ils prescrivent de les choisir avec un soin tout particulier; et ils se mettent fort peu en peine du sort de ceux auxquels ils refusent ce préservatif. Mais si le but de l'Inoculation est de mettre à l'abri des dangers de la petite vérole naturelle, pourquoi n'en pas faire jouir tous ceux à qui elle peut être avantageuse? Pourquoi n'y faire participer que ceux qui, par la supposition même, sont le

mieux disposés pour supporter cette maladie, et pourroient, par conséquent, s'en tirer avec le plus de facilité ? Car, il est hors de doute qu'en inoculant ceux qu'on a rejetés comme n'ayant pas les dispositions convenables, on en auroit sauvé une portion très-considérable, qui, dans la suite, auront succombé à la petite vérole naturelle.

Supposons que j'aie inoculé dix mille enfans qui se sont présentés, et que sur ce nombre, il en soit mort vingt ou trente, ou même cinquante; supposons, d'un autre côté, que le praticien, trop circonspect pour entreprendre une inoculation tant soit peu douteuse, ait inoculé mille sujets bien choisis, et qu'il n'en ait perdu aucun, mais qu'il en ait renvoyé neuf mille sans vouloir les inoculer : qui de lui ou de moi, je le demande, aura le mieux mérité du public ? On ne peut pas lui reprocher d'avoir perdu un seul de ses inoculés, cela est vrai ; mais il a dévoué à une mort certaine mille ou douze cents de ceux qu'il a condamnés à courir les hasards de la petite vérole naturelle. Il pouvoit cependant les sauver, à la réserve de cinquante tout au plus. Mais ce petit nombre eut terni sa réputation d'Inoculateur heureux : il valoit donc mieux, plutôt que de s'exposer à un

pareil

pareil danger, abandonner neuf mille individus à toute la violence d'un fléau destructeur. Quelle sagesse ! quelle prudence !

A dieu ne plaise que je veuille prêter des intentions blâmables à tous les Inoculateurs qui ont tenu une pareille conduite, dont aucun peut-être n'a bien prévu les conséquences; mais je crois de mon devoir de faire sentir les inconvéniens d'une manière de raisonner aussi fausse que celle sur laquelle ils se fondent. -- Peut-être dans les premiers temps de l'Inoculation, étoit-il convenable de chercher, autant que possible, à en assurer le succès, pour familiariser les esprits avec son idée; mais aujourd'hui on ne doit plus penser qu'à en étendre par-tout la salutaire influence.

Observez, d'ailleurs, Pères et Mères, que si l'Inoculateur se permet de choisir ses inoculés, pour se mettre à l'abri de tous les accidens, sa manière de voir à cet égard ne doit en rien influer sur la vôtre; car votre objet est absolument différent du sien. S'il a particulièrement à cœur de ne faire que des Inoculations de l'évènement desquelles il puisse répondre, votre but doit être de conserver la vie de vos enfans par tous les moyens qui dépendent de vous, et de diminuer, autant qu'il est en votre pouvoir, le nombre

des chances fâcheuses qu'ils ont à courir. Par conséquent, comme il n'y a aucun cas où il ne vaille mieux pour eux d'être inoculés, que de subir la petite vérole naturelle; si leur santé n'est pas dérangée d'une manière sérieuse, defiez-vous de tout ce qu'on pourra vous dire pour vous détourner de les soumettre à l'Inoculation, sur-tout dans un temps d'épidémie ; car s'il y a des circonstances qui rendent cette opération plus dangereuse pour eux que pour d'autres, vous ne pouvez douter qu'elles n'augmentent autant, pour le moins, le danger de la petite vérole naturelle.

Après avoir ainsi présenté les faits sous leur véritable point de vue, nous pouvons mieux aborder la question qui fait le titre de ce chapitre : *Y a-t-il des précautions à prendre pour assurer le succès de l'Inoculation ?*

Oui, sans doute, il y a quelques attentions à avoir, quelques précautions a observer, lorsqu'il s'agit d'inoculer, pourvu qu'on n'y attache pas plus d'importance qu'il ne convient, et qu'on n'oublie pas que l'insertion de la matière variolique est la circonstance principale et essentielle de l'Inoculation.

Ces attentions et ces précautions, qui sont en très-petit nombre, se rapportent à l'âge du sujet qu'on veut inoculer, à l'état de sa santé, à la préparation qu'on doit lui faire subir.

Sur l'âge où il convient d'inoculer.

On a beaucoup disserté sur l'âge le plus convenable pour l'Inoculation, et pendant long-temps on a regardé comme dangereux d'inoculer avant l'âge de trois ans. L'intervalle de cette époque, jusqu'aux approches de l'âge de puberté, a passé généralement pour le temps de la vie le plus favorable à cette opération. Quant à moi, j'ai inoculé des sujets de tout âge, depuis celui de six semaines jusques à trente ans. J'ai cru m'appercevoir que les enfans de deux à trois mois étoient plus sujets à avoir une petite vérole abondante et accompagnée d'accidens, que ceux dont l'Inoculation étoit un peu plus tardive; aussi ai-je renoncé depuis long-temps à inoculer dans un âge aussi tendre. Depuis l'âge de quatre mois, jusqu'à celui de trois ans, la petite vérole inoculée m'a toujours paru aussi bénigne, et les accidens ont été pour le moins aussi rares que dans un âge plus avancé. Or, comme il est générale-

ment plus facile de préserver un enfant de la contagion naturelle, pendant les quatre premiers mois de sa vie ; comme on peut même prouver, jusqu'à un certain point, qu'il en est alors moins susceptible, il me paroît prudent et peu périlleux d'attendre qu'un enfant ait atteint l'âge de quatre à cinq mois pour l'inoculer, à moins qu'on ne le voie exposé à une contagion manifeste, et qu'il paroisse difficile de l'en préserver d'une autre manière.

Mais les praticiens qui ont recommandé de ne pas inoculer avant l'âge de trois ans, ont induit ceux qui ont suivi ce conseil dans une erreur bien funeste, comme il est facile de le démontrer. Les registres mortuaires tenus avec le plus grand soin, attestent que plus de la moitié des individus qui meurent de la petite vérole, meurent avant l'âge de trois ans. -- Il est donc évident que si l'on n'inoculoit jamais avant cet âge, on ne soustrairoit par-là au danger de la contagion naturelle que le plus petit nombre de ceux qui sont susceptibles d'en devenir les victimes. -- Comment donc peut-on conseiller de l'attendre pour user du moyen qui doit mettre à l'abri de l'infection ? Y a-t-il quelque considération qui puisse balancer celle du danger auquel on

expose les enfans par un semblable délai ?

Sur la santé de ceux qu'on veut inoculer.

La santé des sujets à inoculer est un point qui a fort occupé les premiers inoculateurs, et auquel un grand nombre attachent encore, suivant moi, beaucoup trop d'importance, quoique j'avoue qu'il seroit très-imprudent de le négliger tout-à-fait. Il y auroit sans doute de la témérité à inoculer des sujets affectés de quelque maladie aigue, et nous ne pensons pas que personne fût assez déraisonnable pour l'entreprendre. -- Il y a des maladies chroniquès, dont la gravité doit aussi éloiguer l'idée de cette opération ; car, lorsque le corps est affecté à un certain point, toutes les fonctions s'en ressentent plus ou moins, et l'on doit craindre que la petite vérole inoculée à de pareils sujets ne fasse pas son cours d'une manière aussi bénigne qu'elle l'auroit fait dans d'autres circonstances ; aussi personne ne s'avisera d'inoculer des enfans qui sont dans un état de marasme, épuisés par des scrofules portées à un dégré considérable de gravité, ou atteints d'obstructions mésentériques, quoiqu'il ne manque pas d'exemples que des sujets ainsi affectés ayent eu la petite vérole naturelle, sans qu'il en soit

résulté aucun accident grave. Quant aux affections chroniques moins sérieuses, qui laissent toutes les fonctions naturelles dans leur entier, telles que de légers engorgemens dans les glandes, des éruptions dartreuses, dont le principal siége n'est pas à la tête; des toux, suites de catarrhes ou de coqueluches, lorsqu'elles ne sont accompagnées d'aucune douleur de poitrine, ni d'aucun symptôme qui annonce quelque embarras du poumon, elles ne doivent pas être regardées comme des obstacles à l'inoculation. J'ai inoculé des enfans dans les différentes circonstances dont je viens de parler, et non-seulement je n'en ai vu résulter aucune suite fâcheuse, mais, plus d'une fois, au contraire, j'en ai observé les plus heureux effets, pour dissiper ces indispositions. -- Il y a quelque mois que j'inoculai un enfant qui, depuis plus d'une année, avoit sur tout le corps une éruption dartreuse sèche, plus ou moins abondante à différentes époques, qui n'avoit point de rapport avec la dentition, et que j'avois inutilement tenté de dissiper par différens remèdes. -- Il eut la petite vérole la plus légère et la plus heureuse, pendant laquelle la dartre se dissipa complettement, et dès-lors, il n'en a pas eu le moindre vestige.

Il n'est pas rare néanmoins de voir la petite vérole naturelle développer une disposition scrofuleuse dans des enfans qui l'ont apportée en venant au monde, soit qu'ils l'aient héritée de leurs parens, soit que par d'autres causes elle soit inhérente à leur constitution. Cet inconvénient peut aussi être la conséquence de la petite vérole inoculée, quoique son influence, à cet égard, soit beaucoup moins marquée. Les maux d'yeux sont de tous les accidens de cette nature celui qui se rencontre le plus souvent après la petite vérole; j'en ai vu quelquefois se manifester à la suite de l'Inoculation, mais ils n'ont jamais été sérieux, et ils se sont toujours dissipés assez promptement; j'indiquerai bientôt quelques moyens propres à les prévenir.

Le motif qui a particulièrement engagé les praticiens à ne pas inoculer pendant les premières années de la vie, étoit d'éviter le temps de la dentition, dont le travail donne souvent lieu à des affections plus ou moins graves, qui, venant à concourir avec la petite vérole, pouvoient en augmenter le danger. Cette crainte a dû paroître fondée, et elle a influé sur la conduite de bien des Inoculateurs; cependant

elle n'est point justifiée par les faits. Des Inoculateurs plus hardis ont inoculé pendant toutes les époques de la dentition, et ils l'ont fait avec le même succès qu'en tout autre temps. Mon expérience a été parfaitement d'accord avec la leur à cet égard. J'ai inoculé mes propres enfans, entre l'âge de huit mois et celui d'un an, et je n'ai eu qu'à m'en féliciter. Les accidens les plus graves qui accompagnent quelquefois la dentition, tels qu'une diarrhée abondante, de fréquens vomissemens, des convulsions, ne sont presque jamais de bien longue durée ; ils laissent de bons intervalles, assez longs pour le cours de la petite vérole, et qu'il est facile de saisir pour inoculer. Et lorsqu'ils se sont renouvellés pendant la maladie, comme j'ai eu occasion de l'observer, je n'ai pas vu qu'ils en augmentassent le danger. C'est donc une chose au moins très-douteuse, que le temps de la dentition soit moins favorable à l'Inoculation que les années qui le suivent ; mais, quand il seroit vrai qu'il existe à cet égard quelque différence, pourroit-elle jamais entrer en comparaison avec le bien qui résulte de préserver un si grand nombre d'enfans de la petite
vérole

vérole naturelle, qui n'auroit pas donné à la plupart le temps d'être inoculés, s'il avoit fallu attendre l'âge de trois ans pour le faire.

Pères et Mères, qui avez compris les avantages de l'Inoculation, et qui désirez d'en faire jouir vos enfans, que des craintes mal fondées ne vous détournent jamais de cette intention salutaire. Si votre enfant vous paroît bien portant, inoculez-le hardiment, sans vous inquiéter des complications qui pourroient avoir lieu, et dont le danger, quel qu'il soit, ne sera jamais à comparer avec celui de la petite vérole naturelle. S'il est malade, et qu'un médecin prudent et expérimenté déclare qu'il est dans un état à ne pouvoir pas être inoculé avec sécurité, usez de tous les moyens en votre pouvoir pour le mettre à l'abri de la contagion, jusqu'à ce que sa santé soit rétablie, et alors ne craignez pas de l'inoculer.

De quelques autres attentions supposées nécessaires.

Je n'ai point parlé de diverses circonstances qu'on a cru devoir mériter l'attention des Inoculateurs, parce que je n'y

attache moi-même aucune importance. Tel est le choix de la saison la plus propre à inoculer ; je regarde toutes les saisons comme également bonnes, pourvu qu'on évite, quand cela peut se faire sans inconvénient, les extrêmes de la chaleur et du froid. Tel est encore le choix du virus avec lequel on doit inoculer, la quantité qu'on doit en employer, le lieu où l'on doit faire l'insertion, etc. ; tout cela me paroît assez indifférent. J'observerai seulement, qu'il faut, autant que cela se peut, inoculer avec de la matière assez récente pour qu'on puisse être sûr qu'elle n'a pas perdu sa propriété d'infecter ; et je recommanderai de ne l'appliquer qu'à la surface de la peau mise à nud par une petite plaie faite à l'épiderme (1), sans jamais porter l'inci-

(1) L'opération, telle qu'elle est ici décrite, ne produit aucune douleur; les petits enfans ne paroissent pas s'en apercevoir, et ceux dont l'intelligence est plus développée conviennent qu'elle ne leur fait aucun mal. -- La manière dont on la pratiquoit ci-devant et qu'on voit encore suivre à quelques praticiens, étoit bien plus cruelle, et l'effroi qu'elle a inspiré peut avoir éloigné de bien des gens l'idée de faire inoculer leurs enfans. -- On faisoit des incisions d'un pouce ou un pouce et

sion au travers de la peau, comme on le faisoit autrefois, parce que cela est inutile et même dangereux; l'Inoculation faite au moyen du vésicatoire a aussi ses inconvéniens.

Je dois encore, avant que de quitter ce chapitre des *précautions*, dire un mot sur une maxime bien dangereuse de quelques Inoculateurs, c'est qu'il ne faut jamais inoculer un sujet qui pourroit avoir déjà été infecté par la petite vérole naturelle, de peur de l'exposer à une maladie d'autant plus terrible que sa cause seroit doublée. Mais cette opinion est un préjugé qu'aucun fait ne justifie; la gravité de la maladie tient à la disposition du sujet et non à la quantité du virus qui a produit la contagion. Ainsi l'explosion d'une cer-

---

demi de longueur et de deux ou trois lignes de profondeur, dans lesquelles on logeoit des fils imprégnés de pus variolique; on recouvroit le tout d'un emplâtre et de bandes; il en résultoit des plaies souvent difficiles à guérir et des pansemens douloureux; il y a même quelque lieu de croire que les petites véroles produites de cette manière étoient moins bénignes que celles qui résultent d'une insertion faite à la surface même de la peau, au défaut de l'épiderme.

taine masse de poudre à canon, occasionnée par le contact de plusieurs charbons embrâsés, n'est pas plus violente que celle qui est déterminée par l'action de la plus légère étincelle.

Bien loin de souscrire à cette maxime établie, sans doute, par égard pour les Inoculateurs, bien plus que pour l'avantage des individus susceptibles d'infection, dès que je vois une petite vérole se déclarer dans une famille où il y a d'autres enfans qui ne l'ont pas eue encore, j'insiste sur l'immédiate inoculation de ceux-ci, parce que, pour l'ordinaire, je dévance par ce moyen, chez eux, la contagion naturelle, dont le développement est généralement plus lent que celui de l'infection artificielle, et parce qu'au pis aller, si je m'y prends trop tard, j'aurai la certitude que cette précaution ne sauroit leur être nuisible, comme j'ai eu plus d'une fois occasion de l'observer. J'aurai mieux fait, j'ose le croire que ces Inoculateurs mal avisés qui ne veulent pas inoculer le sujet le mieux portant, sans l'avoir préparé, quoiqu'ils aient lieu de croire qu'il peut avoir déjà contracté l'infection ; qui même lui permettent de s'y exposer pendant le

cours de cette préparation prétendue, et qui l'inoculent ensuite, au moment où il est prêt à être atteint d'une petite vérole souvent mortelle.

De la préparation des sujets à inoculer.

La bénignité et la malignité de la petite vérole tiennent à une disposition originaire dont la nature nous est inconnue, mais qui est inhérente à la constitution, et sur laquelle nos médicamens n'ont aucune influence directe. Sous ce point de vue, toute préparation seroit parfaitement inutile ; mais il est évident que, dans bien des occasions, cette disposition est rendue plus fâcheuse par diverses circonstances qu'il est en notre pouvoir de modifier, jusqu'à un certain point, et sous ce rapport, il peut être utile de préparer les sujets qui doivent subir la petite vérole artificielle.

En général la petite vérole est une maladie de nature inflammatoire, et les tempéramens disposés à l'inflammation, sont aussi ceux chez qui elle se montre le plus souvent fâcheuse. Cette disposition inflammatoire est moins marquée chez les enfans que chez les

jeunes gens et les adultes ; elle se fait apercevoir néanmoins dans un grand nombre de ceux-ci, dans ceux sur-tout qui sont remarquables par leurs belles couleurs et qui ont une grande abondance de sang. Chez les sujets ainsi disposés, il est prudent, queltemps avant que d'inoculer, de diminuer un peu la tension des vaisseaux, par une nourriture moins substantielle et moins abondante que celle à laquelle ils sont accoutumés, et par deux ou trois légers purgatifs ; cette précaution est sur-tout convenable pour les jeunes gens dont le corps a déjà acquis une certaine force ; elle est moins nécessaire pour les enfans, sur-tout pour ceux en bas âge, à moins qu'ils ne soient très-sanguins, et qu'une disposition hériditaire bien décidée ne fasse présumer qu'ils auront une petite vérole abondante. -- Dans ce cas, je leur fais prendre quelques doses de mercure doux, proportionnées à leur âge ; non que j'attribue à ce remède aucune propriété spécifique, mais parce que c'est un purgatif peu irritant, facile à manier, et que les enfans prennent sans aucune répugnance.

C'est dans ces moyens, légèrement affoiblissans, que consiste la principale préparation des inoculés.--On recommande pour les

sujets foibles, une conduite opposée à celle-là, et l'usage de moyens fortifians. En théorie, cela paroît fort raisonnable ; mais je n'ai jamais été dans le cas de préparer mes inoculés de cette manière. Les sujets vraiment foibles et cacochymes doivent être traités comme malades, avant qu'on puisse penser à les inoculer ; ceux en qui cet état n'est pas très-marqué, dont toutes les fonctions se font passablement, et chez qui l'on n'aperçoit aucun vice déterminé, peuvent être inoculés sans préparation.

CHAPITRE IV.

Du traitement de la petite vérole inoculée.

Ce traitement n'est pas moins simple que la préparation qui le précède. En général, telle est la bénignité de la petite vérole inoculée, qu'on peut l'abandonner entièrement à la nature. Les malaises, les maux de tête, l'assoupissement qui accompagnent la fièvre éruptive, sont rarement assez graves pour donner de l'inquiétude. L'exposition au grand air et l'eau fraîche pour boisson, calment pour l'ordinaire tous ces symptômes. -- Quelquefois on est obligé d'aider leur

effet par des lavemens émoliens, ou par un léger purgatif.

Il est extrêmement rare que la petite vérole inoculée devienne fâcheuse par les accidens propres à sa nature, tels qu'une éruption crystalline, gangreneuse, etc. Ce qui en constitue, selon moi, le plus grand danger, ce sont les affections du cerveau qui surviennent principalement à l'époque de la fièvre éruptive, et de l'importance desquels on ne se défie pas toujours assez tôt. -- Il n'est pas rare chez les enfans, que l'éruption soit annoncée par des convulsions plus ou moins fortes; ce symptôme est même regardé comme le précurseur d'une heureuse petite vérole; et, pour l'ordinaire, il est très-passager. Néanmoins, il y a des cas où il se présente d'une manière plus grave, se manifestant dès le commencement de la fièvre éruptive, par des accidens multipliés, et ne cédant ni à l'impression du grand air, ni aux bains, ni aux autres secours qu'on emploie ordinairement en pareille circonstance, ni même à l'éruption de la petite vérole, qui peut n'être pas plus abondante qu'à l'ordinaire. C'est sur-tout chez des enfans d'un tempérament sanguin et très-irritable, que l'on observe ces accidens, dont les conséquences

quences peuvent devenir funestes si l'on ne se hâte d'y porter remède par les moyens les plus actifs. J'ai, dans des cas de cette nature, obtenu les plus heureux effets de l'application répétée de sangsues aux tempes ou derrière les oreilles, de manière à tirer, même à deux ou trois reprises, une assez grande quantité de sang. -- J'ai employé aussi, conjointement avec la saignée, de grandes doses de fleurs de zinc, qui n'ont pas peu contribué à rétablir le calme dans les fonctions animales ; après quoi la maladie a cheminé de la manière la plus bénigne. D'un autre côté, j'ai lieu de croire que ces accidens ont plus d'une fois été mortels pour n'avoir pas été soignés dès le commencement d'une manière convenable ; et que les fièvres malignes, dont on a accusé la complication, comme ayant causé la mort de quelques inoculés, n'étoient autre chose que des hydrocéphales internes, occasionnées par des affections du cerveau, de la nature de celles dont je viens de parler. J'en ai vu un triste exemple dans la famille d'un praticien distingué, qui ne se douta du danger qui menaçoit son enfant, que lorsque le mal fut porté au plus haut point de gravité.

Un accident moins important qui accom-

pagne quelquefois la petite vérole, même inoculée, et qui mérite néanmoins l'attention du praticien, c'est l'inflammation des yeux qui se manifeste sur-tout chez les sujets nés avec une disposition scrofuleuse. Cette inflammation est ordinairement déterminée par la présence de quelques boutons formés sur les paupières, qu'il importe par cette raison de flétrir et de supprimer de bonne heure. On en vient à bout en touchant de temps en temps ces boutons avec un peu d'onguent mercuriel foible; ce moyen, s'il est employé dès le moment de l'éruption, suffit souvent pour les faire disparoître. Si les yeux commencent à s'enflammer, il faut les laver fréquemment avec une solution de sucre de saturne ou de vitriol blanc, ce qui appaise l'inflammation, et l'empêche de se prolonger après la désiccation de la petite vérole.

Comme cet écrit n'est pas destiné aux médecins, je n'entrerai pas dans de plus grands détails relatifs à la pratique; il me suffira d'avoir signalé aux Pères et Mères les objets qui méritent particulièrement leur attention dans la petite vérole inoculée; et en leur montrant le peu de fondement d'opinions et de maximes qui ne sont propres

qu'à les détourner de l'Inoculation, de les exhorter à donner tous leurs soins à la maladie même en recourant aux conseils d'un médecin prudent et expérimenté, toutes les fois qu'elle s'écartera du cours d'une indisposition légère, et qu'il s'y joindra quelque accident capable de leur donner la moindre inquiétude.

CHAPITRE V.

Quelques réflexions sur le danger de répandre la petite vérole naturelle par l'Inoculation.

J'AI cherché dans cet écrit à présenter l'Inoculation comme une chose plus simple et plus facile qu'on ne le pense ordinairement. Persuadé comme je le suis, que rien n'est plus propre à en étendre l'usage que d'écarter, autant qu'il est possible, les entraves dont on l'a environnée, mon vœu le plus ardent est de voir multiplier par-tout cette pratique bienfaisante, qui, si elle étoit généralement adoptée, sauveroit la vie chaque année en France à cent mille individus. Comment peut-on envisager de sang-froid un si grand avantage, et ne pas

chercher à en faire jouir tous ceux qui en sont susceptibles?

Mais tant que l'*Inoculation* n'est pas générale, on peut la regarder comme établissant des foyers de contagion dans les endroits où elle se pratique. La petite vérole d'un inoculé peut infecter ceux qui communiquent avec lui s'ils n'ont pas eu cette maladie; et souvent des plaintes se sont élevées de la part de ceux-ci contre les personnes qui, en la faisant germer dans leurs maisons, ont exposé leurs alentours à sa pernicieuse influence ; on est même allé jusqu'à les accuser d'étendre et de multiplier les épidémies, et sur ce prétexte, on a obtenu des gouvernemens la défense d'inoculer dans l'enceinte des villes.

Ces plaintes ne sont pas dénuées de fondement; il est de fait que la petite vérole artificielle peut, ainsi que la naturelle, communiquer la contagion aux individus qui en sont susceptibles; que ceux-ci peuvent la donner à d'autres, et que si cela a lieu dans un endroit où la petite vérole n'ait pas été depuis long-temps, il peut en résulter une véritable épidémie. Mais comme il n'y a pas un lieu en France, ni peut-être en Europe où l'on ne voye régner de temps en

temps la petite vérole naturelle, qui reparoît pour l'ordinaire tous les quatre ou cinq ans, il est permis de croire que l'Inoculation, lorsqu'elle a répandu la contagion, n'a fait qu'accélérer un peu le moment de la maladie pour ceux qui en ont été atteints. Car, comme nous l'avons observé ci-devant, sur douze enfans de dix ans, il y en a onze qui ont déjà eu la petite vérole.

Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur la question dont il s'agit, et sur laquelle je me suis expliqué en d'autres occasions (1); il suffit de rappeler que si la petite vérole inoculée a quelquefois l'inconvénient de répandre la contagion, cet inconvénient doit diminuer à mesure que l'Inoculation deviendra plus commune, et qu'il n'est pas de nature a devoir arrêter ceux qui sont appelés par état à s'occuper de l'intérêt général de la société, puisque les hommes ayant

---

(1) Voyez la Préface aux Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole naturelle, par HAYGARTH, traduites de l'anglois, et imprimées chez Buisson, rue Hautefeuille.

Voyez la Décade philosophique, littéraire et politique, 20 germinal an 6.

Voyez aussi la feuille du Publiciste du 12 ventose an 7.

presque tous la petite vérole dans les premières années de leur vie, il importe peu au magistrat qui doit voir la chose en grand, que quelques individus l'ayent un peu plus tôt ou un peu plus tard, lorsqu'il s'agit de favoriser un moyen capable d'en éteindre tout-à-fait le danger.

Mais, si tel est le point de vue sous lequel le politique doit considérer cet objet, il n'en est pas de même des particuliers qui, en poursuivant un avantage quelconque, doivent toujours avoir égard aux maux, même les plus légers, auxquels ils peuvent exposer les autres, s'en occuper avec sollicitude, et faire tout leur possible pour les prévenir. C'est pourquoi les parens qui font inoculer leurs enfans, ne sauroient être trop attentifs à ne pas exposer leurs voisins à la contagion; ils doivent les avertir de la résolution qu'ils ont prise à cet égard, rompre toute communication avec les individus qui n'ont pas eu la petite vérole, prendre, en un mot, toutes les précautions qui peuvent les en mettre à l'abri. C'est l'imprudence des inoculés qui a donné lieu aux clameurs qui se sont élevées contre l'Inoculation; c'est la manière inconsidérée dont ils se sont montrés

dans les promenades publiques et autres lieux de rassemblement, lorsqu'ils portoient sur leur visage les marques caractéristiques de la petite vérole, qui a provoqué les mesures prises ensuite par les gouvernemens pour empêcher qu'on n'inoculât dans les villes ; mesures désastreuses, et qui ont sans doute coûté la vie à bien des milliers d'individus, puisqu'elles interdisoient l'inoculation à tous ceux dont les facultés ne leur permettoient pas d'envoyer leurs enfans à la campagne pour les en faire jouir. Aujourd'hui qu'un nouvel ordre de choses laisse sur cet objet une liberté entière à tous les citoyens, leur existence sociale exige néanmoins qu'à cet égard, comme sous tous leurs autres rapports réciproques, ils respectent les convenances d'autrui, leurs préjugés même, sur-tout quand cela peut s'allier avec leurs propres avantages. Or, il est facile pour ceux qui ont chez eux des inoculés, d'empêcher qu'ils ne répandent la contagion. Ils en viendront à bout dans la plupart des cas où la petite vérole est très-peu abondante, en écartant avec soin de leurs personnes les individus qui peuvent la craindre, et en les retenant eux-mêmes dans leur apparte-

ment, depuis le moment où l'éruption est complette, jusqu'à celui où, la peau étant nettoyée de toutes les croûtes varioliques, ils auront été dépouillés des vêtemens qui leur ont servi pendant la maladie, lesquels doivent être lavés avec soin avant que d'être employés de nouveau. Dans les cas très-rares où la petite vérole a été fort abondante, il faudra de plus mettre une grande attention à ce qu'aucune parcelle de pus variolique ne puisse être transportée de leur appartement à quelqu'autre, par les personnes qui sont appelées à y entrer. Avec ces précautions on peut être assuré que la présence des inoculés dans une maison sera sans danger pour leurs voisins; je puis certifier que je n'ai jamais vu que les miens ayent donné la petite vérole à personne, si ce n'est dans un ou deux cas où des individus qui s'en croyoient à l'abri, ont communiqué librement avec eux. On peut voir dans l'ouvrage de Haygarth, comment, au moyen de quelques précautions simples et faciles à observer, on pourroit, par-tout où on le voudroit, anéantir la contagion de cette cruelle maladie.

FIN.

